



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25569
11 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 7 AVRIL 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et me référant à la lettre du Représentant permanent de l'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies publiée sous la cote S/25431, j'ai l'honneur d'apporter un démenti catégorique aux allégations iraniennes selon lesquelles des éléments de l'opposition iranienne s'étaient infiltrés en Iran avec le soutien et la bénédiction du Gouvernement iraquien. Or, ce qui s'est passé probablement, c'est que cette attaque a été menée à partir du territoire iranien même par des éléments de l'opposition iranienne, qui sont présents partout en Iran. Vous n'êtes pas sans savoir que ces allégations sont formulées à un moment où se manifestent des mouvements de mécontentement, voire des troubles dans les différentes provinces iraniennes en raison de la politique intérieure et extérieure des gouvernants de l'Iran. C'est pourquoi, fidèle à ses pratiques bien connues, le régime iranien attribue des actions menées par l'opposition iranienne à des forces extérieures. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ces allégations n'ont eu d'autre objet que de justifier a priori le crime perpétré le 13 mars 1993, où des appareils de combat iraniens avaient bombardé l'hôpital civil de Rania, dans le nord de l'Iraq (S/25473).

De telles allégations mensongères ne sauraient justifier les violations flagrantes et répétées des dispositions du cessez-le-feu, dont la dernière est le crime signalé dans le document susmentionné. A cet égard, l'Iraq rejette l'entière responsabilité de ce crime sur le régime iranien et demande à l'Organisation des Nations Unies d'amener ce dernier à mettre fin aux violations qu'il commet.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON